



Conseil économique et social

Distr. générale
8 décembre 2014
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-neuvième session

9-20 mars 2015

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par l'Union internationale des femmes musulmanes, organisation non gouvernementale ayant statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu le texte de la déclaration ci-après, qui est distribué en application des paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La présente déclaration n'a pas fait l'objet d'une relecture sur le fond par les services d'édition.



Déclaration

L'Union mondiale des femmes musulmanes a fait son entrée sur la scène internationale à la suite de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, à Beijing, en 1995. Elle a été créée en 1996 et a obtenu un statut spécial consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies.

L'essentiel de notre équipe dirigeante était présente et a activement participé à Beijing. C'est pourquoi la Déclaration et le Programme d'action de Beijing sont présents dans notre stratégie.

Depuis que l'Union est une organisation internationale réunissant les femmes musulmanes du monde entier, elle incarne et nourrit notre vision, nos aspirations et nos ambitions. Une vision basée sur la perspective islamique et sur l'approche islamique dans tous les domaines de la vie, sans perdre de vue les questions contemporaines de la scène internationale.

L'Union se préoccupe beaucoup de l'éradication, ou plutôt de l'atténuation de la pauvreté. Nos projets sont donc conçus pour parvenir à cet objectif.

Ainsi qu'il a été dit précédemment, l'Union est une plateforme pour les femmes musulmanes du monde entier, c'est une vision pour un ordre mondial plus solide, où les conflits auront été résolus, et où la justice, la paix et la tolérance religieuse prévaudront.

L'Union a son siège dans un pays généreux, le Soudan. Indépendamment de nos remerciements et de notre gratitude, nous devons souligner que la pauvreté est l'un des défis que doit relever ce pays en développement, pauvreté encore aggravée par les sanctions unilatérales injustes, injustifiées et déplacées, imposées à sa population.

De fait, les femmes et les enfants sont les véritables victimes, confrontées à de grandes difficultés en matière d'éducation, de santé et de protection sociale. Sans parler de la situation de la dette, nullement soulagée.

Il faut bien sûr souligner que ces situations ne sont pas l'apanage du seul Soudan, mais que d'autres pays en développement subissent le même sort tragique.

La situation financière de ces pays est critique, et a bloqué la réalisation des objectifs du Millénaire pour le Développement.

En définitive, nous, femmes réunies dans l'« Union internationale des femmes musulmanes » appelons la communauté internationale à soutenir ces pays en développement en travaillant à alléger les dettes et lever les sanctions, pour leur permettre de réaliser les objectifs du développement durable dans le cadre du programme pour l'après-2015.

De plus, notre Union salue le noble combat des femmes sous occupation et affiche notre solidarité envers les femmes déracinées, déplacées et réfugiées.